



**ATTENTION : barème
de cotisation 2011
en page 3**

EDITO

MOINS PESSIMISTES

Ainsi les Français seraient le peuple le plus pessimiste de la terre. Tout comme vous, j'ai entendu cette information relayée par tous les medias. Pour être honnête, j'ai pris cette information brute sans chercher à savoir ce qu'elle recouvrait réellement, ce qu'étaient les raisons invoquées pour justifier ce pessimisme qui serait donc une exception française. Ce genre d'information m'agace, ce type d'affirmation me semble imbécile au regard de ce qu'est l'histoire de France et de ce que le peuple a pu faire de son pessimisme.

Pourtant aujourd'hui, au moment d'écrire cet éditorial pour la nouvelle année avec des vœux qui se doivent d'être porteurs d'espoir, de bonheurs à venir, cette information me pose problème. En effet et à y regarder de près, les raisons objectives de s'enthousiasmer ne sont pas légion.

Je suis donc confronté à une situation classique que vit chaque jour un militant syndical qui doit tout à la fois voir, dire et dénoncer ce qui ne va pas et en même temps ne pas apparaître comme étant toujours et uniquement négatif avec pour seule réponse des propositions peu crédibles voire complètement irréalistes.

Toute adhésion au sein de notre organisation a été nourrie par l'attrait de vivre dans un syndicalisme qui avait toujours la volonté de marier le pragmatisme et l'idéal, qui ne sacrifiait jamais le concret et le ressenti vécus par les agents à un dogmatisme politique, qui considérait qu'il n'existait pas de petit problème quand il s'agissait de défendre un adhérent, qui savait faire des propositions à tous niveaux sur la fiscalité, sur l'exercice des missions, sur les structures, sur les carrières, sur la gestion des agents. C'est l'ensemble de ces fondamentaux qui, encore aujourd'hui, fait que vous restiez au CLR qui est la démonstration de la capacité de notre organisation à répondre à la situation sociologique nouvelle que constitue le poids démographique des retraités avec toutes les réponses collectives qu'elle nécessite.

Rester syndiqué, c'est déjà la démonstration que l'on est moins pessimiste, que, tout en étant lucide l'on a capacité à croire encore dans un monde plus juste, plus humain.

Finalement ma tâche est plus facile quand il s'agit de présenter des vœux d'espoir de bonne année pour 2011 à vous tous qui contribuerez à la transformation de ce vœu par votre capacité à jouer tout votre rôle au sein de cette société.

Le Comité de Liaison des Retraités vous présente ses vœux les meilleurs et les plus sincères, avec beaucoup de santé pour continuer à refuser le monde que l'on nous propose.

IL FAUT QUE VIVE LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

Lors du conseil syndical national de l'Union SNUI - SUD TRESOR, en décembre dernier, Laurent Gathier, Secrétaire Général, dans sa présentation de l'analyse du contexte économique politique et social, a consacré une partie importante de son intervention sur le problème de la dépendance. Ce dossier que le gouvernement a décidé de traiter et régler dans les tous prochains mois est un dossier essentiel qui concerne bien évidemment les personnes dépendantes (personnes âgées, personnes jeunes atteintes de différents handicaps) mais aussi tous les actifs qui auront à financer cette nouvelle branche de la protection sociale.

Pour le syndicalisme en général et pour le CLR en particulier les réponses qui seront apportées pour le financement de ce besoin de solidarité intergénérationnelle seront révélatrices de choix de société entre les tenants du libéralisme et de l'assurance privée et ceux qui considèrent que cela relève de la solidarité nationale alimentée par des prélèvements basés sur le principe d'une meilleure redistribution des richesses. 2011 sera donc une année pendant laquelle une fois encore nous aurons tout notre rôle à jouer.

La solidarité intergénérationnelle a pu s'exprimer tout au long de l'année 2010 qui a été l'occasion à de nombreuses reprises de retrouver côte à côte toutes les générations lors des manifestations organisées dans l'unité syndicale contre la réforme gouvernementale des retraites. Elle s'est exprimée également pour notre part par l'action spécifique menée par les correspondants départementaux du CLR en direction des parlementaires pour la défense du statut général de la fonction publique d'Etat et de toutes ses composantes (y compris les 6 derniers mois) et qui concernent les actifs.

Dans le cadre de ses évolutions, l'outil syndical est devenu un élément majeur de la construction de la solidarité intergénérationnelle de plus en plus irremplaçable aujourd'hui y compris dans le combat des idées mené par les syndiqués actifs. Elle est une réponse à l'idéologie dominante qui valorise le chacun pour soi, qui promeut l'individualisme. La solidarité intergénérationnelle pour se construire doit être structurée et c'est ce que notre organisation a très vite compris en créant il y a déjà de nombreuses années le CLR qui représente aujourd'hui un peu plus de 10% du nombre total des adhérents de l'Union SNUI-SUD TRESOR. Au delà des grandes causes communes cette solidarité peut s'exprimer aussi très simplement et ainsi on constate que de plus en plus de camarades retraités continuent de militer dans les sections des actifs en les faisant bénéficier de leur expérience ou en leur apportant une aide matérielle. Cette situation devrait se multiplier si l'on tient compte du travail de plus en plus important qui est demandé aux sections syndicales.

Le choix de structurer la solidarité intergénérationnelle qui a été effectué par notre organisation il y a plusieurs années a été tout particulièrement renforcé dans la période récente, y compris par des choix financiers significatifs au travers de l'architecture du barème et du montant des cotisations payées par les adhérents du CLR (la cotisation moyenne est de 37 Euros soit net à charge 13 Euros déduction faite de la réduction de 66% d'IR) et du coût des services matériels rendus (Guide Pratique, l'Unité, Le Courrier du Retraité, ce bulletin). Ce choix politique a été et est tout particulièrement impulsé et assuré par le Secrétaire Général actuel (encore très loin de la retraite !!) Laurent Gathier qui sait aussi prendre 1 à 2 heures de son temps dans un agenda surchargé pour venir assister et intervenir à chaque réunion trimestrielle du bureau du CLR.

Les raisons, les possibilités et les occasions de faire vivre l'indispensable solidarité intergénérationnelle sont multiples et diverses et 2011 sera donc encore une année pendant laquelle nous serons encore en mesure d'en être les acteurs.

SORTEZ VOS AGENDAS ET MERCI DE PRENDRE NOTE :

ASSEMBLEE GENERALE DU CLR : JEUDI 31 MARS 2011

CLR – Union SNUI-SUD Trésor

COTISATIONS BAREME 2011

Suite à décision prise lors de la dernière réunion de bureau du CLR, le barème 2011 est identique à celui de 2010.

- **POUR LES ACTUELS ADHERENTS RETRAITES DU CLR**, en fonction du montant de la pension perçue (cf : avis du versement postal ou bancaire)

PENSION MENSUELLE PERCUE	MONTANT
Jusqu'à 1 050 €	13 €
de 1 051 à 1 200 €	16 €
de 1 201 à 1 350 €	19 €
de 1 351 à 1 500 €	26 €
de 1 501 à 1 700 €	31 €
de 1 701 à 2 050 €	37 €
de 2 051 à 2 400 €	46 €
de 2 401 à 2 700 €	57 €
de 2 701 à 3 100 €	74 €
de 3 101 à 3 600 €	84 €
de 3 601 à 4 100 €	96 €
Au-delà de 4 100 €	102 €

REDUCTION IR 66%	NET A CHARGE
8	4
11	5
13	6
17	9
20	11
24	13
30	16
38	19
49	25
55	29
63	33
67	35

▪ **POUR CEUX QUI PARTENT EN 2011**

Pour les adhérents partant en retraite en 2011, le barème spécifique mis en place cette année correspond à 50 % de la cotisation d'actif et ce quelle que soit la date de départ en retraite.

Ces camarades doivent donner toutes les infos nécessaires les concernant pour remplir le bordereau spécifique que les trésoriers des sections enverront directement au CLR.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : CLR - Union SNUI- SUD Trésor.

POUR CEUX QUI SONT DEJA MEMBRES DU CLR :

- **PAYER UNIQUEMENT PAR CHEQUES** (pas de virement postal)
- **CHEQUE A ETABLIR** à l'ordre de : CLR – Union SNUI-SUD Trésor

CHEQUE A ADRESSER A :
CLR – Union SNUI-SUD Trésor
Boite 29
80 rue de Montreuil
75011 PARIS

Pour tous ceux qui sont déjà à la SEA, il faut ajouter la cotisation qui s'élève à :

Cadre A	: 63 €	Cadre B	: 58 €
Cadre C	: 49 €	ACDP/Auxiliaire/Pacte	: 41 €

CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX CLR

Section - Nom - Prénom	Section - Nom - Prénom
010 CADET JEAN	560 LECHAUX JEAN CLAUDE
020 BOURLET JEAN LOUIS	570 NOIRE JEAN PIERRE
040 MAJOLET DOLORES	580 GARGASI ALAIN
050 PAPIN FRANCIS	591 DUQUENOY JEAN CLAUDE
060 CHARCONNET PIERRE	592 HELLMAN JEAN PIERRE
070 ROURE MICHEL	591 RENAUD CHARPENTIER ALAIN
090 MARTINEZ ROBERT	600 FLEURIAL GUY
110 LACOSTE ROBERT	600 PAGES ANDRE
120 COURCIER ANDRE	610 MARCEROU JEAN
132 MALVEZIN MICHELE	620 EGLOFF RICHARD
140 ESCLAPEZ CYRILLE	620 BONNEMENT BRIGITTE
150 POLONAIIS MARIE ODILE	630 HADDOU GEORGES
160 BOUYE ELIANE	630 MOORE PAQUITA
170 BERNIER DANIEL	640 GLEYZE ALEXIS
180 COMTE MARYSE	640 REGOURDAL CHRISTIAN
201 MENEGATTI JEAN MICHEL	650 DUCASA JEAN
201 PAOLI CHRISTIANE	660 VIDAL ALAIN
210 RUNFOLA JEAN LUC	670 HELMERINGER SUZANNE
220 CLERAN RAYMOND	670 LERCH JEAN PAUL
230 JAMOT YVETTE	680 MALDONADO JEAN-LOUIS
250 BOIVIN JOCELYNE	690 IMBERT ROGER
250 GRIFFAUT CHRISTIANE	690 LOUIS CHANTAL
260 SALVAN FRANCIS	710 JARJAT JOSETTE
270 DELBART PIERRE	730 CAVAILLES ALAIN
280 MOTTIER REMY	740 PAQUET JEAN PIERRE
290 BORGNE FRANCOISE	750 SELVES JACQUES
290 BRETON JEAN PIERRE	750 TIJOU PHILIPPE (BN)
300 ILDEVERT BERNARD	760 COFFINOT JANINE
310 DARGENT DANIEL	770 DAUPHIN MARIE
310 PENSARINI LEON	780 MANIERE GILBERT
320 BORIOS THERESE	800 SOUFFLET MICHEL
330 PAPONE JEAN PAUL	810 DACHARY CHRISTIAN
340 ROTH DANIEL	830 SERVIERES ROGER
350 BODIGUEL RAYMOND	830 BRUGNEAUX MICHELE (CP)
350 PAUGAM BERNADETTE	840 GALENO ELIANE
380 PERNOIS FRANCIS	850 BORDEVAIRE HERVE
390 VUILLAUME DENISE	860 PAIREMAURE FRANCOIS
400 SECALOT JEAN JACQUES	870 CASTELLANI DOMINIQUE
430 MAGGIA MENGUY MARIE ANGE	870 GAUTHERIE ALAIN
440 CORTEZ NICOLE	870 SAR BERNARD
440 THEBAUD CLAUDINE	880 BOULEAU JEAN CLAUDE
460 CONEJERO GERARD	900 LIGIBEL GILBERT
470 VIGNEAU MARIE FRANCE	910 PALLANT DENIS
490 BORDAS GUY	922 BOUFFARTIGUE PHILIPPE
520 LALLEMENT MONIQUE	940 CLAIRET MONIQUE
540 GUIGNOT CLAUDE	950 BERNA GERARD
550 ANTION CLAUDE	972 HENRIETTE JULIETTE
550 ANTION DANIEL	974 RIVIERE MARCEL

Membres du Bureau du CLR

Président : Christian Steenhoudt - **Secrétariat** : Mitou Noui, Denis Pallant - **Trésorière** : Clo Peretti - **Trésoriers adjoints** : Gisèle Frey, Jacques Selves - **Superviseurs des comptes** : Monique Clairet, Francis Salvan - **Représentant sur le siège de droit de la FGR-FP** : Michel Soufflet

Représentants dans les commissions nationales spécialisées de la FGR :

Fiscalité : Christian Steenhoudt - Denis Pallant - **Fonction publique** : Monique Clairet, Michel Soufflet

Protection sociale : Philippe Bouffartigue - Bernadette Paugam - **Chargé de l'informatique** : Henri Herrera

Egalement membres du bureau :

René Baumes - Raymond Bodiguel - Jocelyne Boivin - Michèle Brugneaux (CP) - Michèle Combes - Guy Fleurial - Danièle Godkine - Jean-Pierre Noiré - Jacques Pelamourgues - Alain Renaud-Charpentier

vous présentent leurs meilleurs vœux.